



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : ORGANISATION D'UNE DEMI-
JOURNÉE DE FORMATION "ATELIERS
D'INITIATION AUX GESTES QUI SAUVENT" LE 5
JANVIER 2019**

**DÉCISION N° AU-19-033
EN DATE DU 15 JANVIER 2019**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté N°4928 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Monsieur Didier DENHEZ ;

CONSIDÉRANT que l'Association de cardiologie d'Ile-de-France, représentée par Monsieur Patrick ASSYAG, Président, dont le siège social est situé 167 avenue Ledru-Rollin 75011 Paris, s'engage à assurer pour le compte de la ville de Vincennes, l'organisation d'une demi-journée de formation « Ateliers d'initiation aux gestes qui sauvent », pendant le tournoi d'escrime organisé au centre sportif Georges-Pompidou, le samedi 5 janvier 2019 pour une dépense totale de 600 € Net de taxes (six-cents euros) ;

D É C I D E

DE SIGNER une convention avec l'association de cardiologie d'Ile-de-France, représentée par Monsieur Patrick ASSYAG, Président, dont le siège social est situé 167, avenue Ledru-Rollin 75011 Paris, s'engage à assurer pour le compte de la ville de Vincennes, l'organisation d'une demi-journée de formation « Ateliers d'initiation aux gestes qui sauvent », pendant le tournoi d'escrime organisé au centre sportif Georges-Pompidou, le samedi 5 janvier 2019 pour une dépense totale de 600 € Net de taxes (six cents euros).

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
l'Adjoint au maire Chargé de la jeunesse et de la
santé,

Signé

Didier DENHEZ

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20190115-lmc1H5938H1-AR
Date de réception en Préfecture : 15/01/2019
Date de Publication : 15/01/2019